II

(Communications)

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Retrait de la notification d'une opération de concentration

(Affaire M.10407 — AIP/Alvance Dunkerque Target Business)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2021/C 309/01)

Le 16 juillet 2021, la Commission européenne a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil [1] (le «règlement sur les concentrations»), d'un projet de concentration.

Cette notification concernait les entreprises suivantes:

— American Industrial Partners Capital Fund VII, LP (États-Unis), un fonds d'investissement géré par American Industrial Partners (collectivement «AIP»), et

— Alvance Aluminium Dunkerque («Dunkerque Aluminium», France), actuellement détenue par Liberty France Industries 1 SA, elle-même détenue en dernier ressort par Alvance Aluminium Group et M. Gupta.

Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:

— AIP est une société de capital-investissement spécialisée dans l'achat et l'amélioration d'entreprises industrielles,

— Dunkerque Aluminium est un producteur d'aluminium primaire qui exploite une fonderie d'aluminium à Loon-Plage près de Dunkerque (France).

Le 19 juillet 2021, la partie notifiante a informé la Commission du retrait de sa notification.

---

[1] JO L 24 du 29.1.2004, p. 1.